

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

RELATIVE A L'ELABORATION PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

DE LA COMMUNE DE PAVEZIN

Le public est informé qu'une enquête publique est organisée sur le projet d'élaboration du PLU de la Commune de PAVEZIN du mardi 30 octobre 2018 à partir de 14h00 au vendredi 30 novembre 2018 jusqu'à 16h00 inclus, soit pendant 32 jours consécutifs.

La personne responsable du projet est Monsieur le Président de Saint-Etienne Métropole, Direction du développement territorial– Service planification territoriale.

A l'issue de l'enquête, le Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis à l'approbation du Conseil Métropolitain de Saint-Etienne Métropole.

Madame Thérèse JOURNIAC a été désignée Commissaire Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de LYON.

La mairie de PAVEZIN est désignée siège de l'enquête.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public du mardi 30 octobre 2018 14h00 au vendredi 30 novembre 2018 jusqu'à 16h00 inclus :

- A LA MAIRIE DE PAVEZIN, le Bourg, 2 Route du Col, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :
 - les mardis et vendredis après-midi de 14h00 à 18h00
 - à l'exception du vendredi 30 novembre où l'enquête publique se terminera à 16h00

- A L'ACCUEIL DE SAINT-ETIENNE METROPOLE - Direction du Développement Territorial (2, avenue Grüner, Saint-Etienne) :
 - du lundi au jeudi de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures,
 - les vendredis de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures 30,
 - à l'exception du mardi 30 octobre 2018 où l'enquête publique débutera à 14 heures,
 - à l'exception du vendredi 30 novembre 2018 où l'enquête publique se terminera à 16 heures.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions,

- Sur les registres ouverts à cet effet à la mairie de PAVEZIN et au siège de SAINT-ETIENNE-METROPOLE
- Lors des permanences de Madame la Commissaire enquêteur en mairie de PAVEZIN
- Sur le site internet de SAINT-ETIENNE METROPOLE à l'adresse suivante :
<http://www.saint-etienne-metropole.fr/institution/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques>

Le public pourra aussi adresser au commissaire enquêteur toute correspondance postale relative à l'enquête. Les plis devront être envoyés à l'attention de Madame la Commissaire Enquêteur, Mairie de PAVEZIN, Le Bourg, 2 route du Col, 42410 PAVEZIN. Les courriers devront lui parvenir avant la date et l'heure de clôture de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la Métropole de SAINT-ETIENNE METROPOLE à l'adresse suivante :
<http://www.saint-etienne-metropole.fr/institution/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques>.

et accessible depuis un poste d'informatique à l'accueil de Saint-Etienne-Métropole (2 avenue Grüner, 42000 Saint-Etienne).

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Métropole de SAINT-ETIENNE METROPOLE dès la publication du présent avis.

Le commissaire enquêteur sera présent pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public,

à la mairie de PAVEZIN :

- le mardi 30 octobre 2018 de 14 heures à 17 heures,
- le vendredi 09 novembre 2018 de 14 heures à 17 heures,
- le vendredi 23 novembre 2018 de 14 heures à 17 heures,
- le vendredi 30 novembre de 14 heures à 16 heures.

A l'issue de l'enquête, Madame la Commissaire enquêteur adressera une copie de son rapport et de ses conclusions au Président du Tribunal Administratif de Lyon et au Président de SAINT-ETIENNE METROPOLE. Ce dernier transmettra une copie du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur, au Préfet et à la mairie de PAVEZIN pour y être sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Dans les mêmes conditions, ces documents seront accessibles au siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE et sur son site internet à l'adresse suivante <http://www.saint-etienne-metropole.fr/concertation-et-enquetes-publiques>

Le présent avis sera affiché quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci à la mairie de PAVEZIN ainsi qu'au siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE, en un lieu accessible au public en tout temps.